

TUNISIE LEASING

Société Anonyme au capital de 35 000 000 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène
RC n° B 134091997

TUNISIE LEASING est notée BBB+ à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 08 avril 2009

NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A
L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION DE L'EMPRUNT
OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2009-2 » DE 15 000 000 DINARS
EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Taux d'intérêt : TMM+0,625% et/ou 5,125 % brut l'an
Durée : 5 ans
Prix d'émission : 100 dinars

La présente émission de TUNISIE LEASING a reçu la note BBB+(TN) avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 05/01/2010

Visa n° **10 - 686 /** du **05 FFV 2010** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information :

Mr Mondher ZID
Directeur financier à Tunisie Leasing
Tél : 70 132 000 Fax : 71 236 625
E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse
17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Tel : 71 794 822 Fax : 71 795 641

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « TUNISIE LEASING 2009 » enregistré par le CMF en date du 28 août 2009 sous le n° 09-008 et de son actualisation enregistrée par le CMF en date du 16 octobre 2009 sous le n°09-008/A003.

La présente note d'opération, le document de référence et son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE VALEURS, 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

février 2010



SOMMAIRE

Présentation résumée de la société	3
Flash emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2009-2 »	5
Chapitre 1 : Responsables de la note d'opération	7
1.1. Responsables de la note d'opération	7
1.2. Attestation des responsables de la note d'opération	7
1.3. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération	7
1.4. Responsable de l'information	7
Chapitre 2: Renseignements concernant l'opération	8
2.1. Renseignements relatifs à l'émission	8
2.1.1. Décisions à l'origine de l'emprunt obligataire	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	8
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	9
2.1.5. But de l'émission	9
2.2. Caractéristiques des titres émis	9
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	9
2.2.2. Prix de souscription et d'émission	9
2.2.3. Date de jouissance des intérêts	9
2.2.4. Date de règlement	9
2.2.5. Taux d'intérêts	10
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement	10
2.2.8. Prix de remboursement	12
2.2.9. Paiement	12
2.2.10- Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	12
2.2.11- Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt	13
2.2.12- Mode de placement	13
2.2.13- Notation	13
2.2.14- Organisation de la représentation des obligataires	18
2.2.15- Fiscalité des titres	18
2.3. Renseignements généraux	18
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires	18
2.3.2. Marché des titres	18
2.3.3. Prise en charge par la STICODEVAM	19
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	19
Chapitre 3: Renseignements concernant l'activité de Tunisie Leasing	20
3.1. Description de l'activité au 30/09/2009	20
3.1.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 30/09/2009	20
3.1.2. Evolution des approbations	20
3.1.3. Evolution des mises en force	21
3.1.4. Evolution des encours financiers	22
3.1.5. Evolution des engagements	23
3.1.6. Evolution des créances et des CDL par classe	24
3.1.7. Indicateurs d'activité arrêtés au 30/09/2009	25
3.2. Description de l'activité au 31/12/2009	25
3.2.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2009	25
3.2.2. Evolution des approbations	26
3.2.3. Evolution des mises en force	27
3.2.4. Evolution des encours financiers	27
3.2.5. Evolution des engagements	28
3.2.6. Evolution des créances et des CDL par classe	29
3.2.7. Indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2009	29
Bulletin de souscription	31

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

En date du 28 août 2009, Tunisie Leasing a enregistré auprès du CMF son document de référence « Tunisie Leasing 2009 » sous le numéro 09-008 et a obtenu le visa du CMF n°09-666 sur la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné « TUNISIE LEASING Subordonné 2009 » pour un montant de 20.000.000 dinars. De même, en date du 16 octobre 2009, Tunisie Leasing a enregistré auprès du CMF l'actualisation de son document de référence « Tunisie Leasing 2009 » et a obtenu le visa du CMF n°09-669 sur la note d'opération relative à l'augmentation de capital de la société de 29MD à 34MD par l'émission en numéraire de 1 000 000 actions nouvelles de valeur nominale 5D chacune avec une prime d'émission de 15D par action et portant jouissance à compter du 1^{er} juillet 2009.

Par ailleurs, Tunisie Leasing a procédé à l'augmentation de son capital de 34MD à 34,5MD par l'incorporation de réserves d'un montant de 500 000 D et l'attribution gratuite de 100 000 actions nouvelles portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2009 et ce, depuis le 30 décembre 2009, à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour soixante huit (68) actions anciennes.

De plus, Tunisie Leasing a procédé à l'augmentation de son capital social de 34,5MD à 35MD par l'incorporation de réserves d'un montant de 500 000D et l'attribution gratuite de 100 000 actions nouvelles portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2010, et ce en date du 1^{er} février 2010, à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour soixante neuf (69) actions anciennes.

Par ailleurs, la société dispose des informations nouvelles suivantes :

Indicateurs d'activité trimestriels au 30/09/2009

- Le montant des approbations au 30/09/2009 s'est élevé à 204,4 millions de dinars contre 195,6 millions de dinars au 30/09/2008, soit une progression de 4,48%.
- Les mises en force ont connu une baisse de 0,3% passant de 150,4 millions de dinars au 30/09/2008 à 149,9 millions de dinars au 30/09/2009.
- Les encours financiers sont passés de 314,8 millions de dinars au 30/09/2008 à 350,0 millions de dinars au 30/09/2009, soit une progression de 11,2%.
- Les revenus bruts de leasing ont connu une augmentation passant de 140,3 millions de dinars au 30/09/2008 à 152,7 millions de dinars au 30/09/2009, enregistrant une progression de 8,8%.
- L'encours de Tunisie Leasing s'est élevé à 350MDt au 30/09/2009 pour un total du secteur de 1455,3MDt, soit une part de marché de 24%.
- Le ratio des créances classées (créances classées brutes/ total engagements bruts) a atteint 6,5% contre 7,7% au 30/09/2008.
- Le ratio de couverture des créances classées (provisions et agios réservés/ créances classées brutes) est passé de 78% au 30/09/2008 à 83,1% au 30/09/2009.
- Le total des engagements courants bruts (Classes 0 et 1) a augmenté de 12% à 339,665MDt contre 303,177MDt au 30/09/2008.

Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2009

- Le montant des approbations au 31/12/2009 s'est élevé à 290,6 millions de dinars contre 255,0 millions de dinars au 31/12/2008.
- les mises en force ont enregistré une hausse passant de 208,2 millions de dinars au 31/12/2008 à 219,3 millions de dinars au 31/12/2009.
- Les encours financiers sont passés de 327,9 millions de dinars au 31/12/2008 à 373,1 millions de dinars au 31/12/2009, soit une progression de 13,77%.
- Les revenus bruts de leasing ont connu une augmentation passant de 190 millions de dinars au 31/12/2008 à 219,3 millions de dinars au 31/12/2009, soit une évolution de 5,35%.
- L'encours de Tunisie Leasing s'est élevé à 372,9MDt au 31/12/2009 pour un total du secteur de 1541,0MDt, soit une part de marché de 24,2%.
- Le ratio des créances classées (créances classées brutes/ total engagements bruts) a atteint 6,1% contre 7,2% au 31/12/2008.
- Le ratio de couverture des créances classées (provisions et agios réservés/ créances classées brutes) est passé de 87,8% au 31/12/2008 à 87,5% au 31/12/2009.
- Le total des engagements courants bruts (Classes 0 et 1) a augmenté de 337,421 au 31/12/2008 à 382,814MDt au 31/12/2009.

Tunisie Leasing estime qu'elle ne dispose pas d'autres informations susceptibles d'être portées à la connaissance du public.

FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE
« TUNISIE LEASING 2009-2 »

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2009-2 » est émis pour un montant de 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal et à deux taux d'émission au choix du souscripteur : un taux fixe (5,125% brut l'an) et/ou un taux variable (TMM+0,625%)

- **Dénomination de l'emprunt :** « TUNISIE LEASING 2009-2 »
- **Montant :** 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations.
- **Nominal :** 100 dinars
- **Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.
- **Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions ; soit le 29 mars 2010.
- **Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 29 mars 2010.
- **Taux d'intérêt :** TMM+0,625% et/ou 5,125 % brut l'an au choix du souscripteur.
- **Durée :** 5 ans.
- **Durée de vie moyenne :** 3 ans.
- **Duration (taux fixe) :** 2,812 années.
- **Marge actuarielle (taux variable) :** 0,625% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
- **Taux de rendement actuariel (taux fixe) :** 5,125 % pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
- **Amortissement :** Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20Dt par obligation.

- **Souscriptions et versements :** Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 18 février 2010 aux guichets de TUNISIE VALEURS et des autres intermédiaires en bourse.
- **Clôture des souscriptions :** Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, et au plus tard le 29 mars 2010. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.
- **Paiement :** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 mars de chaque année.
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (TUNISIE VALEURS).
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Domiciliation de l'emprunt :** L'établissement, la délivrance et le service financier des obligations « TUNISIE LEASING 2009-2 » seront assurés par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.
- **Notation :** La note attribuée par Fitch Ratings à l'emprunt « TUNISIE LEASING 2009-2 » est BBB+ avec perspective d'évolution stable en date du 05/01/2010.
- **Cotation en Bourse :** Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING demandera l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- **Prise en charge par la STICODEVAM :** TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2009-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- **Mode de représentation des obligataires :** Droit commun régissant la représentation des obligataires.
- **Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Chapitre 1- RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1.1 Responsables de la note d'opération :

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

1.2 Attestation des responsables de la note d'opération:

« A notre Connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

LE DIRECTEUR GENERAL

Fethi MESTIRI

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

1.3 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL
Fadhel ABDELKEFI

1.4 Responsable de l'information :

Monsieur Mondher ZID Directeur Financier à Tunisie Leasing

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray
1082 Tunis Mahrajène
Tél.: 70. 132.000 - Fax : 71. 236.625

La notice légale a été publiée au JORT N°17..... du ..09/02/2010

Conseil du Marché Financier
Visa n° 686 / 05 FEV. 2010
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Mohamed Ferid EL KOBEI



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION :

2.1.1- Décisions à l'origine de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 04 juin 2009 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 60 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009 a décidé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 15 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+0,6% et TMM+1,4% brut l'an pour le taux variable et entre 5% et 6% brut l'an pour le taux fixe avec précision que : « les taux seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ». A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt à 5 ans et les taux d'intérêts à TMM+0,625% brut l'an pour le taux variable et 5,125% brut l'an pour le taux fixe.

2.1.2- Renseignements relatifs à l'opération :

- L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2009-2 » est d'un montant de 15 Millions de dinars divisé en 150 000 obligations de nominal 100 dinars.
- Produit brut et net de l'emprunt : le produit brut de l'emprunt est de 15 000 000 Dt, les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 0,6% du montant soit 90 000Dt, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 8 500 Dt, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 3 000Dt et les frais de la STICODEVAM sur la durée de vie de l'emprunt s'élèvent à 14 806* Dt, soit un total de frais approximatifs de 116 306 Dt et un produit net de l'emprunt de 14 883 694 Dt.

En Dt	Montant Global	Montant par obligation
Produit brut	15 000 000	100
Frais généraux**	116 306	0,775
Produit net	14 883 694	99,225

* Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit au taux variable et fixe.

** Les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend des sommes souscrites en obligations à taux variable et en obligations à taux fixe et du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt.

2.1.3 – Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 18 février 2010 et clôturées sans préavis au plus tard le 29 mars 2010. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4- Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 18 février 2010 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Tunis, Tunis II, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

2.1.5- But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en terme de maturité.

2.2 CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

2.2.1-Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2009-2 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire

La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres (TUNISIE VALEURS).

2.2.2-Prix de souscription et d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et le 29 mars 2010 date limite de clôture des souscriptions.

2.2.3-Date de jouissance des intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 29 mars 2010.

2.2.4- Date de règlement : A la souscription.

2.2.5-Taux d'intérêts : Les obligations «TUNISIE LEASING 2009-2» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +0,625%* brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 625 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.

* Le conseil d'administration du 27/08/2009 a prévu un taux variable = TMM+0,6% brut l'an au minimum et TMM+1,4% brut l'an au maximum et a délégué le pouvoir à la Direction Générale pour fixer ce taux à la veille de l'émission.

- Taux fixe: 5,125%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6-Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le 29 mars de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 29 mars 2015.

Le montant total des intérêts serait de 2 306 250Dt si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+0,625%), le montant des intérêts s'élèverait à 2 218 140Dt (en considérant un taux nominal de 4,9292% à titre indicatif).

2.2.7-Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le 29 mars 2015.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable. Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 0,625% (soit la moyenne du TMM+0,625%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de janvier 2009 au mois de décembre 2009) soit 4,3042% majorée d'une marge de 0,625%, soit 4,9292%. Ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations	: 150 000 obligations
Valeur nominale de l'obligation	: 100 dinars
Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse	: le 29 mars 2010.
Date du premier remboursement de capital	: le 29 mars 2011.
Date du premier paiement des intérêts	: le 29 mars 2011.
Date de dernière échéance	: le 29 mars 2015.
Taux d'intérêt	: Fixe: 5,125% brut l'an et/ou Variable (TMM +0,625 %): 4,9292%. C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de janvier 2009 au mois de décembre 2009, majorée de 0,625 % (à titre indicatif).
Amortissement	: Annuel constant par un cinquième de la valeur nominale correspondant à 20 dinars par obligation.

** Le conseil d'administration du 27/08/2009 a prévu un taux fixe = 5% brut l'an au minimum et 6% brut l'an au maximum et a délégué le pouvoir à la Direction Générale pour fixer ce taux à la veille de l'émission

Evolution du TMM durant les dix dernières années :

en (%)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Janvier	6,8750	5,8750	5,9375	5,93750	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,2700	5,2700	4,7000
Février	6,2500	5,8750	6,0000	5,93750	5,87500	5,00000	5,00000	5,00000	5,2500	5,3100	4,4700
Mars	5,8750	5,8750	6,0000	5,93750	5,81250	5,00000	5,00000	5,00000	5,3600	5,2300	4,2600
Avril	5,8750	5,8750	6,2500	5,93750	5,50000	5,00000	5,00000	5,00000	5,2400	5,2200	4,3000
Mai	5,8750	5,8750	5,9375	5,93750	5,50000	5,00000	5,00000	5,00000	5,2600	5,2200	4,2300
Juin	5,8750	5,8750	6,0000	5,93750	5,31250	5,00000	5,00000	5,00000	5,2300	5,1900	4,2500
Juillet	5,8750	5,8750	6,0625	5,96875	5,00000	5,00000	5,00000	5,04000	5,2300	5,1900	4,3300
Août	5,8750	5,8750	6,0625	5,96875	5,00000	5,00000	5,00000	5,01000	5,1800	5,2300	4,1800
Septembre	5,8750	5,8750	6,0625	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,00000	5,1900	5,1700	4,2400
Octobre	5,8750	5,8750	6,0000	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,22000	5,2500	5,2700	4,2200
Novembre	5,8750	5,8750	5,9375	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,26000	5,2000	5,1700	4,2900
Décembre	5,8750	5,8750	5,9375	5,90625	5,00000	5,00000	5,00000	5,33000	5,2600	5,1900	4,1800

Source : BCT

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

- Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe (5,125%):

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2010	15 000 000				
2011		3 000 000	12 000 000	768 750	3 768 750
2012		3 000 000	9 000 000	615 000	3 615 000
2013		3 000 000	6 000 000	461 250	3 461 250
2014		3 000 000	3 000 000	307 500	3 307 500
2015		3 000 000	0	153 750	3 153 750
	Totaux	15 000 000		2 306 250	17 306 250

- Tableau d'amortissement par obligation à taux fixe (5,125%):

(en dinars)

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2010	100				
2011		20	80	5,125	25,125
2012		20	60	4,100	24,100
2013		20	40	3,075	23,075
2014		20	20	2,050	22,050
2015		20	0	1,025	21,025
	Totaux	100		15,375	115,375

- Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable:
t = 4,9292% (à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2010	15 000 000				
2011		3 000 000	12 000 000	739 380	3 739 380
2012		3 000 000	9 000 000	591 504	3 591 504
2013		3 000 000	6 000 000	443 628	3 443 628
2014		3 000 000	3 000 000	295 752	3 295 752
2015		3 000 000	-	147 876	3 147 876
	Totaux	15 000 000		2 218 140	17 218 140

- Tableau d'amortissement par obligation à taux variable:
t= 4,9292% (à titre indicatif)

(en dinars)

Échéance	Valeur Nominale	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2010	100				
2011		20	80	4,929	24,929
2012		20	60	3,943	23,943
2013		20	40	2,958	22,958
2014		20	20	1,972	21,972
2015		20	0	0,986	20,986
	Totaux	100		14,788	114,788

2.2.8- Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100DT par obligation.

2.2.9-Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 mars de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le 29 mars 2011.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

2.2.10-Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 5,125% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 31 décembre 2009, qui est égale à 4,3042%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 4,9292 %. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,625% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations «TUNISIE LEASING 2009-2» sont émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \left(\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de périodes.
- F_t est le flux de la période t.
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,812 années.

2.2.12- Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Tunis, Tunis II, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

2.2.13- Notation :

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ avec perspective d'évolution stable à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 05/01/2010.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est

adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Notation de la société

En date du 08 avril 2009, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à 'BBB+(tun)' pour la note à long terme avec perspective d'évolution Stable et 'F2(tun)' pour la note à court terme.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Tunisie Leasing reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieurs à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte du risque de crédit lié au développement de sa filiale algérienne et d'une liquidité serrée bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen, actionnaire de référence de TL.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Fitch confirme les notes nationales de Tunisie Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 8 avril 2009: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing (TL) à 'BBB+(tun)' et la note nationale à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à TL reflètent la qualité de son management et une rentabilité satisfaisante. Ses procédures de gestion du risque de crédit et sa qualité d'actifs demeurent supérieures à celles de ses concurrents. Les notes tiennent aussi compte du risque de crédit lié au développement de sa filiale algérienne et d'une liquidité serrée, bien que soutenue par les possibilités de refinancement offertes par Amen Bank (AB), filiale du groupe Amen, actionnaire de référence de TL.

Depuis 2006, TL se développe sur le marché algérien au travers de sa filiale, Maghreb Leasing Algérie (MLA), qui représentait à fin 2008 18% des actifs consolidés et 40% des nouveaux crédits de TL et générait 12% de son résultat net consolidé. Ainsi, les ratios de rentabilité de TL se sont améliorés en 2008 grâce au dynamisme de l'activité de crédit-bail en Tunisie (+12%, en ligne avec le secteur) et en Algérie (+29%), combiné au maintien de marges confortables et au contrôle de la qualité du risque de crédit.

Le taux de créances classées de TL a baissé à 6% à fin 2008 (2007: 8%) grâce à des recouvrements plus importants et à des radiations de créances au sein de la filiale tunisienne, cependant le niveau de créances classées au sein de MLA restait minime. La diversification géographique et par ligne de métier du groupe TL a permis de réduire la concentration des risques clients, les vingt plus gros engagements n'excédant pas 58% des fonds propres. Cependant, Fitch note que le secteur du crédit-bail en Algérie n'a pas encore connu un cycle économique entier et que le portefeuille de crédits de MLA est très récent, les créances classées ayant tendance à augmenter au fur et à mesure que le portefeuille vieillit.

La liquidité de TL est confortée par le recours possible à AB et aux lignes de crédit mises à sa disposition par des institutions financières multilatérales. En l'absence d'un marché obligataire développé en Algérie, MLA se finance par des crédits bancaires adossés à des garanties accordées par ses actionnaires.

Le ratio de solvabilité de TL s'élevait à 22,5% à fin 2008 (2007: 22,9%). En 2009, le ratio Tier 1 de TL devrait s'améliorer sous l'effet d'une augmentation de capital de 20 Mio TND, qui sera affectée en partie à l'augmentation de capital de MLA prévue par ses actionnaires afin de lui permettre de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires algériennes en matière de capital minimal.

TL, groupe financier tunisien de premier plan, est leader sur le marché du crédit-bail tunisien et algérien, avec une part de 25% de chacun de ces marchés. Elle offre, au travers de ses filiales, des services de gestion d'actifs, d'affacturage et de capital développement. TL est contrôlée à 50,2% par le groupe Amen. MLA est détenue à 30% par TL et 21% par AB.

Contacts: Tom Claerhout, Londres, Tél: + 44 207 070 58 14, Sonia Trabelsi, Tunis, +216 71 840 902.

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

FitchRatings

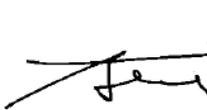
LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings, a attribué à l'émission suivante de la société Tunisie Leasing la note «**BBB+(tun)**» avec perspective d'évolution «Stable ».

Emetteur	: TUNISIE LEASING
Désignation de l'émission	: Emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2009-2»
Montant	: 15.000.000 de dinars tunisiens
Prix d'émission unitaire	: 100,000 dinars tunisiens
Taux nominal	: TMM+0,625% et/ou 5,125% brut l'an
Durée	: 5 ans
Amortissement	: annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société Tunisie Leasing à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de cet emprunt et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société Tunisie Leasing et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 05 janvier 2010


Ikbel BEDOU
Directeur Général
Fitch North Africa



Fitch North Africa S.A

Société Anonyme au capital de 300 000 Dinars Tunisiens
18A, rue de Médine - 1002 Tunis - Tunisie - Tél. : (216) 71 84 48 05 / 71 84 09 02 - Fax : (216) 71 79 19 10 - Site Web : www.fitchratings.com.tn
R.C. : B198191996 - Code TVA : 578637P/A/M/000

2.2.14- Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.15- Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 Dt) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

2.3 RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

2.3.1- Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2009-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente choisis par ce dernier.

2.3.2- Marché des titres :

Des titres de l'émetteur de même catégorie sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2009-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3- Prise en charge par la STICODEVAM :

TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2009-2» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4- Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Chapitre 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING

3.1/ Description de l'activité au 30 Septembre 2009 :

3.1.1 Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 30/09/2009 :

Les parts de marché de TUNISIE LEASING ont baissé au 30 septembre 2009 passant de 25,64% à 21,86% pour les approbations, de 25,11% à 20,52% pour les mises en force et de 25,70% à 24,05% pour les encours :

En MD	Ensemble du secteur*			Part de marché de TL		
	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Approbations	934,9	763,3	1 006,7	21,86%	25,64%	25,34%
Mises en force	731,0	599,0	819,6	20,52%	25,11%	25,40%
Encours	1 455,3	1 224,8	1 274,8	24,05%	25,70%	25,73%

*Source CIL

Les mises en force ont diminué de 0,3% en 2009 et les revenus bruts du leasing ont progressé de 8,84%.

En MD	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008	Variation 2009-2008
Mises en force	150,0	150,4	208,2	-0,30%
Revenus bruts du leasing	152,7	140,3	190,0	8,84%

3.1.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 30/09/2009 s'est élevé à 204,4 millions de dinars contre 195,6 millions de dinars au 30/09/2008.

La répartition de ces approbations par type de produit est la suivante :

En MD	30/09/2009		30/09/2008		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Leasing véhicules	68,9	33,72%	67,8	34,65%	92,8	36,38%	1,66%
Leasing équipements	119,6	58,50%	104,7	53,53%	133,9	52,49%	14,18%
Leasing immobilier	15,9	7,78%	23,1	11,82%	28,4	11,13%	-31,21%
Total	204,4	100,00%	195,6	100,00%	255,0	100,00%	4,48%

La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

APPROBATIONS MD	30/09/2009		30/09/2008		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	27,2	13,30%	30,1	15,39%	36,3	14,24%	-9,67%
Matériel de transport léger	81,0	39,62%	75,0	38,35%	97,8	38,37%	7,93%
Matériel de BTP	42,0	20,53%	28,5	14,59%	39,0	15,29%	47,06%
Equipement informatique	3,0	1,45%	2,7	1,38%	4,0	1,56%	11,11%
Equipement industriel	19,7	9,66%	21,9	11,18%	29,4	11,54%	-9,74%
Autres	15,7	7,66%	14,3	7,30%	20,0	7,86%	9,60%
S/TOTAL	188,5	92,22%	172,5	88,18%	226,6	88,87%	9,26%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	9,2	4,52%	12,0	6,11%	16,2	6,36%	-22,77%
Immeubles de bureaux	6,7	3,26%	11,2	5,70%	12,2	4,77%	-40,25%
S/TOTAL	15,9	7,78%	23,1	11,82%	28,4	11,13%	-31,21%
TOTAL	204,4	100,00%	195,6	100,00%	255,0	100,00%	4,48%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	30/09/2009		30/09/2008		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	7,9	3,86%	10,4	5,30%	12,9	5,08%	-23,85%
Industrie	52,9	25,86%	51,6	26,40%	73,4	28,79%	2,38%
Bâtiments & Travaux publics	20,3	9,94%	17,9	9,17%	23,8	9,35%	13,25%
Tourisme	21,9	10,72%	19,7	10,08%	23,2	9,10%	11,15%
Services & Commerce	101,4	49,60%	96,0	49,05%	121,6	47,69%	5,67%
TOTAL	204,4	100,00%	195,6	100,00%	255,0	100,00%	4,5%

3.1.3. Evolution des Mises en Forces

La société a enregistré une hausse de ses mises en force qui se sont élevées à 150,0 millions de dinars au 30/09/2009 contre 150,4 millions de dinars au 30/09/2008.

La structure des mises en forces par type de matériel se présente comme suit :

En MD	30/09/2009		30/09/2008		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	18,2	12,15%	21,6	14,39%	30,0	14,43%	-15,83%
Matériel de transport léger	68,1	45,40%	66,5	44,21%	88,5	42,51%	2,40%
Matériel de BTP	31,0	20,67%	24,8	16,50%	33,4	16,03%	24,88%
Equipement informatique	2,1	1,38%	2,9	1,94%	4,3	2,09%	-27,58%
Equipement industriel	13,0	8,67%	12,3	8,17%	20,6	9,90%	5,78%
Autres	9,6	6,40%	12,0	7,99%	18,0	8,65%	-20,18%
S/TOTAL	142,0	94,67%	140,2	93,20%	194,9	93,60%	1,27%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	6,4	4,27%	5,5	3,69%	7,3	3,51%	16,36%
Immeubles de bureaux	1,6	1,06%	4,7	3,11%	6,0	2,89%	-66,18%
S/TOTAL	8,0	5,33%	10,2	6,80%	13,3	6,40%	-21,88%
TOTAL	150,0	100,00%	150,4	100,00%	208,2	100,00%	-0,30%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/09/2009		30/09/2008		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	6,1	4,06%	9,3	6,18%	12,12	5,82%	-34,56%
Industrie	38,4	25,62%	41,3	27,47%	57,48	27,61%	-7,00%
Bâtiments & Travaux publics	15,3	10,19%	15,2	10,07%	23,87	11,47%	0,81%
Tourisme	18,0	12,02%	15,9	10,54%	20,07	9,64%	13,64%
Services & Commerce	72,2	48,12%	68,8	45,73%	94,63	45,46%	4,90%
TOTAL	150,0	100,00%	150,4	100,00%	208,2	100,00%	-0,30%

3.1.4. Evolution des encours financiers

Les encours financiers sont passés de 314,8 millions de dinars au 30/09/2008 à 350 millions de dinars au 30/09/2009, soit une progression de 11,2%. La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En MD	30/09/2009		30/09/2008		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	16,1	4,60%	16,5	5,24%	16,8	5,13%	-2,33%
Industrie	104,3	29,80%	96,6	30,68%	100,0	30,48%	8,01%
Bâtiments & Travaux publics	34,5	9,87%	27,6	8,76%	31,8	8,40%	25,25%
Tourisme	32,3	9,22%	27,8	9%	27,5	46,30%	16,02%
Services & Commerce	162,8	46,51%	146,3	46%	151,8	9,70%	11,24%
TOTAL	350,0	100,00%	314,8	100%	327,9	100,00%	11,2%

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En MD	30/09/2009		30/09/2008		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	43,8	12,52%	41,2	13,08%	43,2	13,17%	6,4%
Matériel de transport léger	127,8	36,50%	114,6	36,42%	118,2	36,05%	11,4%
Matériel de BTP	52,6	15,02%	34,9	11,08%	38,2	11,65%	50,7%
Equipement informatique	5,0	1,44%	4,3	1,38%	5,1	1,56%	16,5%
Equipement industriel	38,2	10,92%	36,7	11,67%	39,9	12,18%	4,1%
Autres	26,5	7,58%	24,8	7,88%	27,0	8,22%	7,0%
S/TOTAL	294,0	83,99%	256,6	81,50%	271,6	82,83%	14,6%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	40,4	11,56%	41,8	13,28%	40,0	12,20%	-3,2%
Immeubles de bureaux	15,6	4,46%	16,4	5,22%	16,3	4,96%	-5,2%
S/TOTAL	56,0	16,01%	58,2	18,50%	56,3	17,17%	-3,8%
TOTAL	350,0	100,00%	314,8	100,00%	327,9	100,00%	11,2%

3.1.5. Evolution des engagements

Les engagements bruts ont progressé de 10,6% en 2009 passant de 328 MD au 30/09/2008 à 363 MD au 30/09/2009.

Le montant net des engagements est passé de 324,6 MD au 30/09/2008 à 359,1 MD au 30/09/2009 soit une progression de 10,6%.

En Dt	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Total Brut des engagements*	363 151 902	328 371 875	340 436 215
Total Net des engagements**	359 069 654	324 666 073	337 421 586
Evolution en brut	10,6%		
Evolution en net	10,6%		

* Compte non tenu des avances et acomptes reçus de la clientèle et des produits à recevoir

** Engagements bruts majorés des produits à recevoir et diminués des avances et acomptes reçus de la clientèle

3.1.6. Evolution des créances et des CDL par classe

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances et des CDL par classe et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées et non affectées.

(en dinars)

	30/09/2009	30/09/2008	31/12/2008
Créances courantes (classe 0 et 1)	339 665 016	303 177 347	315 940 887
Créances classées	23 486 886	25 194 528	24 495 328
Classe 2	2 496 601	2 615 841	1 829 666
Classe 3	130 375	21 620	21 343
Classe 4	20 859 910	22 557 067	22 644 319
Total brut des créances	363 151 902	328 371 875	340 436 215
Avances et acomptes reçus	-4 082 248	-3 705 802	-3 045 810
Produits à recevoir	0	0	31 181
Total net des créances	359 069 654	324 666 073	337 421 586
Provisions et Agios réservés	19 515 445	19 641 009	21 501 271
-provisions affectées	17 774 017	17 669 163	19 595 822
-marges réservées	1 741 428	1 971 846	1 905 449
Provisions non affectées	419 267	419 267	419 267
Ratio des créances classées	6,5%	7,7%	7,2%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	83,1%	78,0%	87,8%

(1) Compte non tenu des provisions non affectées

3.1.7. Indicateurs d'activité arrêtés au 30 septembre 2009

Les indicateurs d'activité trimestriels et annuels arrêtés au 30/09/2009 présentent comme suit :

En milliers de dinars	Troisième trimestre			Cumul			Année 2008(**)
	30/09/2009	30/09/2008	Var	30/09/2009	30/09/2008	Var	
Approbations	62 370	59 160	5,43%	204 400	195 633	4,48%	255 004
Mises en force	48 260	46 529	3,72%	149 957	150 408	-0,30%	208 169
Encours financiers				350 022	314 810	11,18%	327 936
Total des engagements courants (a)				339 672	303 177	12,04%	315 941
Total des engagements classés (b)				23 487	25 195	-6,78%	24 495
Total des engagements (c) = (a)+(b)				363 159	328 372	10,59%	340 436
Ratio des engagements classés (d) =(b)/(c)				6,47%	7,67%		7,20%
Ressources d'emprunt long et court terme				259 727	248 747	4,41%	246 834
Capitaux propres				64 623	59 103	9,34%	59 986
Revenus bruts de leasing (1) (*)	54 598	44 788	21,90%	152 776	140 362	8,84%	190 021
Revenus nets de leasing	9 028	8 187	10,27%	26 775	23 894	12,06%	33 618
Produits nets de leasing	4 810	4 008	20,01%	16 107	14 271	12,87%	19 545
Total des charges d'exploitation	1 974	1 771	11,46%	6 487	5 873	10,45%	7 634
Trésorerie nette				(4 984)	4 100		(6 728)

(*) Les chiffres au 30/09/2008 ont été actualisés

(**) Chiffres définitifs et audités

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : Encours financiers de contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : Encours financiers + impayés

Revenus bruts de leasing : Loyers du leasing (contrats conclus avant le 01/01/2008) + intérêts intercalaires + Intérêts sur créances du leasing (contrats conclus après le 01/01/2008)

Produit net de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements – charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour établir les indicateurs d'activités relatifs au 30/09/2009.

Répartition des approbations par secteur et par type :

Secteur d'activité	30/09/2009			30/09/2008			Variation	Année 2008
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	7 900	0	7 900	10 299	75	10 375	-24%	12 964
Industrie	49 395	3 472	52 867	43 540	8 099	51 639	2%	73 411
Batiments & Travaux publics	20 244	82	20 326	16 780	1 168	17 948	13%	23 834
Tourisme (2) (*)	21 583	333	21 916	19 090	628	19 718	11%	23 200
Services & Commerce	89 376	12 015	101 391	82 807	13 146	95 953	6%	121 595
Totaux	188 498	15 902	204 400	172 517	23 116	195 633	4%	255 004

(2) Cette rubrique représente principalement l'activité location de voitures

Répartition des mises en forces par secteur et par type :

Secteur d'activité	30/09/2009			30/09/2008			Variation	Année 2008
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	6 083	0	6 083	9 296	0	9 296	-35%	12 124
Industrie	35 918	2 507	38 425	37 042	4 275	41 317	-7%	57 475
Batiments & travaux publics	15 104	171	15 275	15 153	0	15 153	1%	23 871
Tourisme (2) (*)	17 316	706	18 022	15 859	0	15 859	14%	20 068
Services & Commerce	67 548	4 604	72 152	62 833	5 950	68 783	5%	94 631
Totaux	141 969	7 988	149 957	140 183	10 225	150 408	0%	208 169

(2) Cette rubrique représente principalement l'activité location de voitures

3.2 Description de l'activité au 31 décembre 2009 :

3.2.1 Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2009 :

Les parts de marché de TUNISIE LEASING ont baissé au 31 décembre 2009 passant de 25,34% à 22,70% pour les approbations, de 25,40% à 21,70% pour les mises en force et de 25,73% à 24,20% pour les encours :

En MD	Ensemble du secteur*		Part de marché de TL	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Approbations	1 278,7	1 006,7	22,70%	25,34%
Mises en force	1 011,4	819,6	21,70%	25,40%
Encours	1 541,0	1 274,8	24,20%	25,73%

*Source CIL

Les mises en force ont augmenté de 5,35% en 2009 et les revenus bruts du leasing ont progressé de 7,22%.

En MD	31/12/2009	31/12/2008	Variation 2009-2008
Mises en force	219,3	208,2	5,35%
Revenus bruts du leasing	203,7	190,0	7,22%

3.2.2. Evolution des Approbations

Le montant des approbations au 31/12/2009 s'est élevé à 290,6 millions de dinars contre 255,0 millions de dinars au 31/12/2008.

La répartition de ces approbations par type de produit est la suivante :

En MD	31/12/2009		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	
Leasing véhicules	100,5	34,59%	92,8	36,38%	8,35%
Leasing équipements	164,2	56,49%	133,9	52,49%	22,64%
Leasing immobilier	25,9	8,92%	28,4	11,13%	-8,64%
Total	290,6	100,00%	255,0	100,00%	13,96%

La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

APPROBATIONS MD	31/12/2009		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS					
Matériel de transport lourd	40,2	13,83%	36,3	14,24%	10,63%
Matériel de transport léger	114,8	39,49%	97,8	38,37%	17,31%
Matériel de BTP	54,7	18,81%	39,0	15,29%	40,16%
Equipement informatique	3,9	1,33%	4,0	1,56%	-3,09%
Equipement industriel	30,7	10,57%	29,4	11,54%	4,35%
Autres	20,5	7,05%	20,0	7,86%	2,17%
S/TOTAL	264,7	91,08%	226,6	88,87%	16,79%
IMMOBILIERS					
Immeubles industriels ou commerciaux	17,8	6,12%	16,2	6,36%	9,77%
Immeubles de bureaux	8,1	2,80%	12,2	4,77%	-33,15%
S/TOTAL	25,9	8,92%	28,4	11,13%	-8,64%
TOTAL	290,6	100,00%	255,0	100,00%	13,96%

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	31/12/2009		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	13,3	4,59%	12,9	5,08%	2,95%
Industrie	76,7	26,40%	73,4	28,79%	4,51%
Bâtiments & Travaux publics	30,9	10,64%	23,8	9,35%	29,79%
Tourisme	28,3	9,74%	23,2	9,10%	21,95%
Services & Commerce	141,3	48,63%	121,6	47,69%	16,21%
TOTAL	290,6	100,00%	255,0	100,00%	13,96%

3.2.3. Evolution des Mises en Forces

La société a enregistré une hausse de ses mises en force qui se sont élevées à 219,3 millions de dinars au 31/12/2009 contre 208,2 millions de dinars au 31/12/2008.

La structure des mises en forces par type de matériel se présente comme suit :

En MD	31/12/2009		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS					
Matériel de transport lourd	27,0	12,30%	30,0	14,43%	-10,17%
Matériel de transport léger	99,6	45,42%	88,5	42,51%	12,57%
Matériel de BTP	40,1	18,28%	33,4	16,03%	20,08%
Equipement informatique	2,4	1,11%	4,3	2,09%	-44,17%
Equipement industriel	17,0	7,77%	20,6	9,90%	-17,25%
Autres	16,0	7,32%	18,0	8,65%	-10,91%
S/TOTAL	202,2	92,19%	194,9	93,60%	3,76%
IMMOBILIERS					
Immeubles industriels ou commerciaux	9,6	4,37%	7,3	3,51%	31,37%
Immeubles de bureaux	7,5	3,43%	6,0	2,89%	25,17%
S/TOTAL	17,12	7,81%	13,3	6,40%	28,57%
TOTAL	219,3	100,00%	208,2	100,00%	5,35%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	31/12/2009		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	10,6	4,84%	12,12	5,82%	-12,41%
Industrie	51,9	23,65%	57,48	27,61%	-9,77%
Bâtiments & Travaux publics	21,8	9,93%	23,87	11,47%	-8,77%
Tourisme	23,6	10,77%	20,07	9,64%	17,71%
Services & Commerce	111,4	50,81%	94,63	45,46%	17,76%
TOTAL	219,3	100,00%	208,2	100,00%	5,35%

3.2.4. Evolution des Encours Financiers

Les encours financiers sont passés de 327,9 millions de dinars au 31/12/2008 à 373,1 millions de dinars au 31/12/2009, soit une progression de 13,77%. La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2009		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	18,3	4,92%	16,8	5,13%	8,96%
Industrie	106,8	28,61%	100,0	30,48%	6,80%
Bâtiments & Travaux publics	35,9	9,63%	31,8	9,71%	12,88%
Tourisme	33,4	8,95%	27,5	8,39%	21,39%
Services & Commerce	178,7	47,89%	151,8	46,28%	17,72%
TOTAL	373,1	100,00%	327,936	100,00%	13,78%

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2009		31/12/2008		Variation 2009-2008
	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS					
Matériel de transport lourd	46,6	12,50%	43,2	13,17%	7,96%
Matériel de transport léger	139,1	37,28%	118,2	36,05%	17,69%
Matériel de BTP	54,9	14,71%	38,2	11,65%	43,61%
Équipement informatique	4,7	1,27%	5,1	1,56%	-7,95%
Équipement industriel	38,2	10,23%	39,9	12,18%	-4,40%
Autres	29,8	8,00%	27,0	8,22%	10,74%
S/TOTAL	313,4	83,99%	271,6	82,83%	15,37%
IMMOBILIERS					
Immeubles industriels ou commerciaux	39,5	10,58%	40,0	12,20%	-1,29%
Immeubles de bureaux	20,2	5,43%	16,3	4,96%	24,38%
S/TOTAL	59,7	16,01%	56,3	17,17%	6,13%
TOTAL	373,1	100,00%	327,9	100,00%	13,78%

3.2.5. Evolution des Engagements

Les engagements bruts ont progressé de 13,53% en 2009 passant de 340,4 MD au 31/12/2008 à 386,5 MD au 31/12/2009.

Le montant net des engagements est passé de 337,4 MD au 31/12/2008 à 382,8 MD au 31/12/2009 soit une progression de 13,46%.

En Dt	31/12/2009	31/12/2008
Total Brut des engagements*	386 507 930	340 436 215
Total Net des engagements**	382 823 723	337 421 586
Evolution en brut	13,53%	
Evolution en net	13,46%	

* Compte non tenu des avances et acomptes reçus de la clientèle et des produits à recevoir

** Engagements bruts majorés des produits à recevoir et diminués des avances et acomptes reçus de la clientèle

3.2.6. Evolution des Créances et des CDL par Classe

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances et des CDL par classe et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées et non affectées.

(en dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
Créances courantes (classe 0 et 1)	363 087 657	315 940 887
Créances classées	23 420 273	24 495 328
Classe 2	1 755 244	1 829 666
Classe 3	81 242	21 343
Classe 4	21 583 787	22 644 319
Total brut des créances	386 507 930	340 436 215
Avances et acomptes reçus	-3 718 714	-3 045 810
Produits à recevoir	25 385	31 181
Total net des créances	382 814 601	337 421 586
Provisions et Agios réservés	20 496 997	21 501 271
-provisions affectées	18 798 613	19 595 822
-marges réservées	1 698 384	1 905 449
Provisions non affectées	419 267	419 267
Ratio des créances classées	6,1%	7,2%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	87,5%	87,8%

(1) Compte non tenu des provisions non affectées

3.2.7. Indicateurs d'activité arrêtés au 31/12/2009

Les indicateurs d'activité trimestriels et annuels arrêtés au 31/12/2009 se présentent comme suit :

En milliers de dinars	Quatrième trimestre			Cumul		
	2009	2008	Var	2009 (2)	2008 (1)	Var
Approbations	86 203	59 372	45,19%	290 603	255 004	13,96%
Mises en force	69 353	57 761	20,07%	219 310	208 169	5,35%
Encours financiers (4)				373 120	327 936	13,78%
Total des engagements courants (a)				363 088	315 941	14,92%
Total des engagements classés (b)				23 420	24 495	-4,39%
Total des engagements (c) = (a)+(b)				386 508	340 436	13,53%
Ratio des engagements classés (d) =(b)/(c)				6,06%	7,20%	
Ressources d'emprunt long et court terme				273 117 (6)	246 834 (5)	10,65%
Capitaux propres (3)				86 464	59 986	44,14%
Revenus bruts de leasing (*)	50 973	49 659	2,65%	203 749	190 021	7,22%
Revenus nets de leasing	9 384	9 724	-3,50%	36 159	33 618	7,56%
Produits nets de leasing	5 325	5 274	0,97%	21 432	19 545	9,65%
Total des charges d'exploitation	2 106	1 761	19,59%	8 593	7 634	12,56%
Trésorerie nette				(3 979)	(6 728)	

(1) Chiffres définitifs et audités

(2) Chiffres non audités

(3) Total des capitaux propres avant affectation

(4) Les crédits de leasing sont tous octroyés à taux fixe.

(5) Répartis en : - Crédits bancaires s'élevant à 94 514mD dont 77 645mD à taux variable et 16 869mD à taux fixe
 - emprunts obligataires élevant à 114 000mD dont 22 700mD à taux variable et 91 300mD à taux fixe
 - Autres emprunts s'élevant à 38 319mD à taux fixe

(6) Répartis en : - Crédits bancaires s'élevant à 123 160mD dont 76 337mD à taux variable et 46 823mD à taux fixe
 - emprunts obligataires élevant à 119 000mD dont 27 100mD à taux variable et 91 900mD à taux fixe
 - Autres emprunts s'élevant à 30 954mD dont 8 454mD à taux variable et 22 500mD à taux fixe

*Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour établir les indicateurs d'activités relatifs au 31/12/2009.

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers : Encours financiers de contrats de leasing à la fin de la période

Total engagements : Encours financiers + impayés

Revenus bruts de leasing : Loyers du leasing (contrats conclus avant le 01/01/2008) + intérêts intercalaires + Intérêts sur créances du leasing (contrats conclus après le 01/01/2008)

Produit net de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements – charges financières

Répartition des Approbations par secteur et par type :

Secteur d'activité	Quatrième Trimestre							Var	Cumul						var
	2009			2008			2009			2008					
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier		Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	5 307	118	5 425	2 589	0	2 589	110%	13 208	118	13 326	12 889	75	12 964	3%	
Industrie	18 885	4 970	23 855	17 513	4 201	21 714	10%	68 280	8 442	76 722	61 112	12 300	73 411	5%	
Batiments & Travaux publics	10 287	320	10 607	5 715	171	5 886	80%	30 531	402	30 933	22 495	1 339	23 834	30%	
Tourisme (2) (*)	6 204	175	6 379	3 482	0	3 482	83%	27 786	507	28 293	22 572	628	23 200	22%	
Services & Commerce	35 486	4 451	39 937	24 800	901	25 700	55%	124 862	16 467	141 329	107 548	14 047	121 595	16%	
Totaux	76 169	10 034	86 203	54 099	5 273	59 372	45,2%	264 667	25 936	290 603	226 615	28 388	255 004	14,0%	

(1) Cette rubrique représente principalement l'activité location de voitures

Répartition des Mises en Forces par secteur et par type :

Secteur d'activité	Quatrième Trimestre							Var	Cumul						var
	2009			2008			2009			2008					
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier		Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		
Agriculture	4 536	0	4 536	2 828	0	2 828	60%	10 619	0	10 619	12 124	0	12 124	-12%	
Industrie	12 813	621	13 434	13 800	2 318	16 119	-17%	48 728	3 129	51 857	50 882	6 593	57 475	-10%	
Batiments & Travaux publics	6 417	85	6 502	8 718	0	8 718	-25%	21 522	256	21 778	23 871	0	23 871	-9%	
Tourisme (2) (*)	5 601	0	5 601	4 209	0	4 209	33%	22 917	706	23 623	20 068	0	20 068	18%	
Services & Commerce	30 853	8 427	39 280	25 115	773	25 888	52%	98 403	13 030	111 433	87 907	6 724	94 631	18%	
Totaux	60 220	9 133	69 353	54 670	3 091	57 761	20,1%	202 189	17 121	219 310	194 852	13 317	208 169	5,4%	

(2) Cette rubrique représente principalement l'activité location de voitures

3.2.8. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

TUNISIE LEASING

Société Anonyme au Capital de 35 000 000 Dinars

Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène

Registre de Commerce N° B 1340 9 1997

Objet : la société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation, d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Tunisie LEASING est notée **BBB+** à long terme avec perspective d'évolution stable et **F2** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 08 avril 2009

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2009-2 »

de 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars chacune

Emis par appel public à l'épargne

Taux d'intérêt : **TMM + 0,625%** et/ou **5,125%** brut l'an

Durée : **5 ans**

La présente émission de **TUNISIE LEASING** a reçu la note **BBB+(TN)** avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 05/01/2010

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 juin 2009

Délibération du Conseil d'Administration du 27 août 2009

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER N° 10 - 6 8 6 / du 05 FEV 2010

Notice légale publiée au JORT N° 17 du 09/02/2010

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (nous) soussigné (s) (Nom et Prénoms) :

Pièce d'Identité : Agissant pour le compte de :

Qualité :

Nationalité : Age : Sexe ¹ M () F ()

Profession :

Adresse :

Déclare (ons) souscrire à (en toutes lettres) :

Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2009-2 » déposées chez²

En gestion libre Compte géré ¹

au prix d'émission de 100 Dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et le 29 mars 2010 date limite de clôture des souscriptions. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 29 mars 2010 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, calculés au ¹ :

taux fixe 5,125% et/ou taux variable TMM + 0,625%

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « Tunisie Leasing 2009 » ainsi que son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)³ :

- en espèces ()

- par chèque () N° du Tiré sur : Agence :

- par virement () en date du effectué sur mon (notre) compte N° Ouvert à :

la somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites soit³ :

..... obligations à taux fixe.

..... obligations à taux variable.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
le second servant de souche

A le
Signature⁴

¹ cocher la case correspondante

² Indiquer le nom du dépositaire

³ remplir la ligne appropriée

⁴ faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »



« COPIE »

TUNISIE LEASING

Société Anonyme au Capital de 35 000 000 Dinars

Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène

Registre de Commerce N° B 1340 9 1997

Objet : la société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation, d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Tunisie LEASING est notée **BBB+** à long terme avec perspective d'évolution stable et **F2** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 08 avril 2009

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2009-2 »

de 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars chacune

Emis par appel public à l'épargne

Taux d'intérêt : **TMM +0,625%** et/ou **5,125% brut l'an**

Durée : **5 ans**

La présente émission de **TUNISIE LEASING** a reçu la note **BBB+(TN)** avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 05/01/2010

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 juin 2009

Délibération du Conseil d'Administration du 27 août 2009

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 10 - 6 8 6 / du 05 FEV. 2010

Notice légale publiée au JORT N° 17 du 09/02/2010
BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Je (nous) soussigné (s) (Nom et Prénoms) :
Pièce d'Identité : Agissant pour le compte de :
Qualité :
Nationalité : Age : Sexe ¹ M () F ()
Profession :
Adresse :
Déclare (ons) souscrire à (en toutes lettres) :
Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2009-2 » déposées chez²

En gestion libre Compte géré ¹

au prix d'émission de 100 Dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et le 29 mars 2010 date limite de clôture des souscriptions. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 29 mars 2010 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus, calculés au ¹:

taux fixe 5,125% et/ou taux variable TMM + 0,625%.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « Tunisie Leasing 2009 » ainsi que son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)³ :

- en espèces ()
- par chèque () N° du Tiré sur : Agence :
- par virement () en date du effectué sur mon (notre) compte N° Ouvert à

la somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites soit³ :

..... obligations à taux fixe.
..... obligations à taux variable.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
le second servant de souche

A le
Signature⁴

¹ cocher la case correspondante

² Indiquer le nom du dépositaire

³ remplir la ligne appropriée

⁴ faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

